Conférence 2019 de l'OMD sur l'origine

– Programme provisoire –

19 - 20 novembre 2019, Iquique, Chili

Au 30 octobre 2019

Jour 1 : Mardi 19 novembre 2019	
8h30 - 9h30	**Arrivée et inscription des participants**
9h30 - 10h00	**Observations liminaires**
	Ping Liu, Directeur des questions tarifaires et commerciales, Organisation mondiale des douanes (OMD) José Ignacio Palma Sotomayor, Directeur général, Administration des douanes du Chili
10h00 - 10h30	**Allocution principale**
	Bernard Hoekman, Directeur de la Recherche, Institut Universitaire Européen (EUI)
10h30 - 11h00	*Pause-café et établissement de contacts*
11h00 - 12h30	**Session 1 : L'intégration régionale et son impact sur l'économie mondiale**
	Cette session offrira un aperçu de l'intégration régionale et couvrira la question du commerce des marchandises à l'échelon mondial. Elle portera sur les dernières évolutions et tendances constatées, ainsi que sur leur incidence sur les règles d'origine et permettra de décrire l'impact économique des règles d'origine. Elle sera également l'occasion de présenter les succès en matière d'intégration régionale et d'évoquer le processus d'élaboration de règles d'origine en vue de renforcer l'intégration régionale. Modérateur: Bernard Hoekman, Directeur de la Recherche, Institut Universitaire Européen (EUI) Orateur 1: ZLECAf Aissata Koffi Yameogo, Direction des Douanes, Commission de la CEDEAO Orateur 2: ALENA Javier Quijano, MBA, LCB, Commerce global, EY Orateur 3: Accord global et progressif pour le partenariat trans-pacifique (CPTPP) et le Mercosur Bernardita Palacios Scheggia, Douane chilienne Orateur 4: Développement en Asie-Pacifique – Partenariat économique régional global (RCEP) Naoki Ida, Douane japonaise
12h30 - 14h30	*Déjeuner et établissement de contacts*
14h30 - 16h00	**Session 2 : Impact des règles d'origine non préférentielles dans l'environnement commercial actuel**

	Les règles d'origine peuvent constituer une mesure importante pour le commerce. Elles ne constituent pas en soi un instrument commercial et ne sont pas utilisées pour atteindre directement ou indirectement des objectifs commerciaux ni même en tant que mesure politique. Les règles d'origine sont employées avec différents instruments de politique commerciale et elles peuvent être utilisées pour atteindre des buts spécifiques des politiques nationales ou internationales. Cette session permettra de débattre des défis liés à l'absence de règles d'origine non préférentielles harmonisées. Modérateur: Brian Staples, Trade Facilitation Services (TFS), consulting group Orateur 1: La situation de la perspective du secteur privé Robert S. Smith, Leader Commerce global Americas, EY Orateur 2: La situation de la perspective légale Patricio Diaz Gavier, Avocat Orateur 3: La situation de la perspective douanière Administration de douane membre
16h00 - 16h30	*Pause-café et établissement de contacts*
16h30 - 18h00	**Session 3 : Mise à jour des règles d'origine en fonction de la dernière version du SH**
	Le classement dans le SH joue un rôle essentiel dans la détermination de l'origine des marchandises. Lorsque, en raison des amendements du SH, des versions différentes du SH sont utilisées respectivement pour déterminer le classement et pour déterminer l'origine, la détermination de l'origine devient longue et compliquée. Pour éviter toute application erronée des règles d'origine et faciliter la détermination de l'origine, et ainsi garantir un recouvrement efficace et rentable des recettes, il est d'une importance capitale d'actualiser les règles d'origine afin d'assurer la cohérence entre le classement dans le SH et la détermination de l'origine. Cette session présentera la situation actuelle au niveau mondial et traitera des défis liés à la non mise à jour des règles d'origine en fonction de la version la plus récente du SH. Modérateur: Bernardita Palacios Scheggia, Douane chilienne Orateur 1: Un aperçu de la situation Kolja Mendel, Mendel Verlag Orateur 2: Comment convertir les règles d'origine d'une version du SH à un autre Rafael Cornejo, Directeur, World Origin Services Orateur 3: La situation de la perspective douanière Gary Wilkinson, Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière, Commission européenne
18h00 - 20h00	**Cocktail d'établissement de contacts offert par le Service coréen des douanes et l'Organisation mondiale des douanes**

Jour 2 : Mercredi 20 novembre 2019	
9h00 - 11h00	**Session 4 : Convention de Kyoto révisée et autres outils de l'OMD en matière d'origine**
	La Commission de politique générale et le Conseil de l'OMD ont approuvé en juin 2018 la création d'un Groupe de travail en charge de l'examen complet de la Convention de Kyoto révisée (GT-CKR), reconnaissant ainsi la nécessité de faire en sorte que la Convention de Kyoto révisée (CKR) demeure le modèle à suivre pour l'élaboration et la mise en œuvre de régimes douaniers modernes et efficaces en adéquation avec les exigences du 21ème siècle. Cette session donnera un aperçu des mises à jour liées aux règles d'origine et examinera comment la CKR et d'autres outils de l'OMD peuvent appuyer la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et des accords de libre-échange. Modérateur: Mette Werdelin Azzam, Administrateur technique principal, Origine, OMD Orateur 1: Mise à jour sur l'examen de la CKR et bref aperçu des autres outils de l'OMD Mette Werdelin Azzam, Administrateur technique principal, Origine, OMD Orateur 2: Contributions de parties prenantes externes Stefano Inama, Chef de la coopération technique et EIF, CNUCED Orateur 3: Système électronique d'échange de données d'origine Yeoung Jun Yang, Directeur de la Division de la coopération en matière d'accords de libre-échange, Service des Douanes de Corée
11h00 - 11h30	*Pause-café et établissement de contacts*
11h30 - 12h30	**Session 5 : Administration des règles d'origine**
	Pour toutes les parties concernées, l'absence d'harmonisation dans le domaine de l'origine constitue un problème majeur. L'OMC encourage l'harmonisation des procédures pour faciliter les échanges et ce, à travers une mise en œuvre pertinente des outils de l'OMD en matière d'origine. Cette session sera principalement consacrée au programme de travail de l'OMD pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers. Elle sera également l'occasion d'évoquer les bonnes pratiques nationales en matière de mise en œuvre des règles d'origine. Modérateur: Robert S. Smith, Leader Commerce global Americas, EY Orateur 1: APEC - réalisations et développements récents en matière de douane Daniela Veas, Président de l'APEC SCCP Orateur 2: L'administration des règles d'origine de la Chine et l'application de la politique et des outils de facilitation des échanges Nan Ding, Douane de la China Orateur 3: Raisons de la sous-utilisation des ALE de l'UE Jonas Kasteng, Office national du commerce, agence gouvernementale suédoise
12h30 - 14h30	*Déjeuner et établissement de contacts*

14h30 - 16h00	**Session 6 : Décision ministérielle de Nairobi sur les règles d'origine préférentielles pour les pays les moins avancés (PMA)**
	Cette session permettra d'analyser les difficultés, les progrès réalisés et les mesures à venir en relation avec la mise en œuvre de la Décision de l'OMC relative aux règles d'origine préférentielles pour les PMA, notamment les aspects techniques, les prescriptions en termes de procédures et les obligations des pays donneurs de préférences. Modérateur: Mr. Severino Dinis, Attaché Technique, Origine, OMD Orateur 1: Mise à jour sur l'application de la décision de l'OMC sur les règles d'origine préférentielle pour les PMA Darlan Marti, OMC Orateur 2: Mise à jour sur l'application de la décision de l'OMC sur les règles d'origine préférentielle pour les PMA Stefano Inama, Chief, Technical Cooperation and EIF Section, UNCTAD Orateur 3: Administration de douane membre
16h00 - 16h30	*Pause-café et établissement de contacts*
16h00 - 17h30	**Session 7 : Débat ouvert sur les perspectives futures des règles d'origine préférentielles**
	Durant cette session, seront présentés les points de vue des différentes parties prenantes concernées sur les évolutions à venir ainsi que sur le rôle, à l'échelon mondial, de la communauté commerciale et de la douane dans le domaine des règles d'origine. L'objectif de cette session est de susciter un échange animé entre toutes les parties concernées, afin de définir une feuille de route utile sur les règles d'origine et sur la manière de développer les opportunités mondiales dans le cadre des accords de libre-échange. Modérateur: Bernard Hoekman, Directeur de la Recherche, Institut Universitaire Européen (EUI) Orateur 1: Perspective du secteur privé Åke Weyler, Association suédoise des importateurs de textiles Orateur 2: Perspective du secteur privé Brian Staples, Trade Facilitation Services (TFS), consulting group
17h30 - 18h00	**Observations de clôture**
	Ping Liu, Directeur des questions tarifaires et commerciales, Organisation mondiale des douanes (OMD)